



Paris, le 07 octobre 2008

Lettre ouverte à M. le Ministre de l'Education nationale

Monsieur le Ministre,

LE SNES, le SNUIPP, le SNEP et le SNUEP FSU tiennent à vous faire savoir solennellement que les propositions du ministère sur les concours de recrutement d'enseignants, dans le cadre de la « masterisation », ne peuvent convenir en l'état.

Quelqu'en soient les raisons, les contraintes que vous voulez imposer vont poser de graves problèmes de cohérence. Il y a actuellement une grande diversité des concours, dans leur conception et leur organisation, qui est liée aux exigences propres et à l'histoire des différents ordres d'enseignements, voies et disciplines. Vous souhaitez réduire le nombre d'épreuves et les aligner à 4 pour des raisons d'affichage et de coût, ce qui ne peut aboutir qu'à laminer d'un seul coup les spécificités et les histoires qui en font malgré tout la richesse.

La multiplication des contraintes : 4 épreuves, deux écrits à l'admissibilité, une épreuve commune de « connaissance du système éducatif », ne laisse aucune marge de manœuvre et déstructure complètement l'existant, niant ainsi ce qui aurait dû être le point de départ des discussions : le métier d'enseignant, son évolution et ses exigences spécifiques (disciplines, niveaux et voies d'enseignement...) et la place de la formation initiale professionnelle.

C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer conjointement que si vous maintenez un alignement du nombre d'épreuves, celui-ci ne peut être qu'un cadrage sur au moins 5 épreuves, indispensable pour bâtir des concours en phase avec les attentes professionnelles. C'est notre demande.

Les syndicats de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP et SNUEP) vous demandent solennellement de tenir compte de ces arguments avant d'arrêter des décisions dont nous souhaitons qu'elles n'affaiblissent pas encore les exigences de l'Etat en matière de recrutement de ses enseignants. Ceux-ci voient, depuis de nombreuses années, leur rôle social se complexifier et leurs responsabilités professionnelles s'alourdir sans amélioration de leur formation et sans reconnaissance de leurs missions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Frédérique Rolet,
Co-secrétaire générale du SNES

Gilles Moindrot
Secrétaire Général du SNUipp

Serge Chabrol
Secrétaire Général du SNEP

Jérôme Dammerey
Secrétaire général du SNUEP